

CSE Malakoff – 28 avril 2020 Information pour le site de Malakoff pendant la crise liée au COVID19

Etaient présents en plus des élus et représentants syndicaux : Mmes Sylvie Gengoul, Muriel Blanchard, Catherine Sailles et MM. Frédéric Ayangma, Dominique Pantostier, Eric Mageau, Alain Rodaix.

Un point unique à l'ordre du jour : Situation Générale de l'établissement FTV/Malakoff/Covid 19.

Après l'annonce du chiffre de deux collaborateurs de Malakoff mis en quatorzaine, car au contact de malades du Covid lors d'un tournage, rien à signaler comme autres cas à Malakoff.

La Quatorzaine de ces deux personnes prend fin le 1er mai.

En station, une personne a été mise en quatorzaine à Mayotte.

La difficulté que les stations ont connue pour se procurer des masques semble être passée.

SOMMAIRE

POINT DECONFINEMENT REGIE DE DIFFUSION POINT SUR L'OFFRE EDITORIALE ET D'INFORMATION QUESTIONS RH

POINT DECONFINEMENT REGIE DE DIFFUSION

En premier, la parole a été donnée à Dominique Pantostier qui a évoqué le déconfinement qui a déjà commencé en régie de diffusion depuis le lundi 27. En effet du fait du déconfinement de la Polynésie et Saint Pierre et Miquelon ces deux stations ont désiré reprendre leurs antennes en lâchant la diffusion dite d'« offre unique ». Ceci a pour conséquence de rouvrir une régie de diffusion et un deuxième poste de chef de chaînes.

Pour l'heure les acquisitions restent « en nombre raisonnable » et il n'est pas

envisagé de faire revenir un 4ème technicien d'exploitation pour les gérer.

Ceci n'est pas envisagé aussi car ceci n'est pas envisageable : il s'agirait de faire partager un même espace à deux techniciens. Cette configuration allant à l'encontre de toutes les précautions prises auparavant (l'offre unique en vue de réduire les effectifs dans le seul but de garantir de bonnes conditions sanitaires) et de toutes précautions que nous allons manifestement devoir prendre encore quelques mois.



Dès lors, l'ingénierie et la maintenance travaillent à la mise en service de la régie 3.

Ainsi: 1 superviseur dans son bureau, 2 chefs de chaînes chacun dans son bureau et in fine 4 techniciens chacun dans leur espace.

POINT SUR L'OFFRE EDITORIALE ET D'INFORMATION

Avant de se soumettre aux questions des élus et représentants Mme Gengoul a cru bon, au vue des remarques qu'elle a entendues, de dire qu'elle comprenait que certains aient pu « s 'émouvoir » de son absence à Malakoff depuis le début de l'épidémie et le dit : elle n'est pas là car elle est « dans l'incapacité de l'être ».

Elle a salué l'investissement du directeur de l'établissement et de ceux qui se rendent à Malakoff.

D'entrée le sujet qui va occuper quasi l'entièreté du temps de ce CSE est lancé : France Ô.

Et son devenir dans cette période COVID et son avenir ensuite.

Le devenir de France Ö en ces temps est sur la table de la réflexion particulièrement depuis la commission des Outre-Mer qui s'était tenue la veille de ce CSE et en accord avec la DGDAP en la personne de Caroline Got en « négociation » pourrait-on dire.

Madame Gengoul a souhaité remettre les choses dans leur contexte : à son arrivée la décision était prise de fermer la chaîne et le pôle Outre-mer avait passé la main au service de programmation de France 3. Le stock était diffusé et le manque de moyen lié à la fermeture se faisait déjà durement sentir. Bien. Maintenant Madame Gengoul dit que France Ô peut tout à fait être intégré à sa mission et sa stratégie.

Si France Ô devait perdurer, Mme Gengoul est très claire : la programmation de France Ô devra changer.

Et enfin cette chaîne devra trouver **UNE IDENTITE** et **UNE UTILITE**.

« Elle ne continuera pas telle qu'elle existe ».

Il faudra ENRICHIR L'OFFRE et « Traiter de la vie des ultra-marins. Qu'ils puissent se voir! »

La 10ème station qu'est Malakoff doit (pouvoir) prendre en charge cette tâche.

Mme Gengoul souhaite très rapidement mettre en place des nouveaux projets (sport, culture, économie, politique, etc.) et « avancer de façon concrète ». « Nous sommes actifs, ce que nous souhaitons tous c'est le maintien de France Ô mais la décision nous appartient pas ».

Du concret en voici :

 La fenêtre du début d'après-midi avec la diffusion en différé de 4 JT des Stations n'est pas une réponse suffisante, une réponse « adaptée à la situation ». Il faut diffuser les éditions des stations en direct, tout le monde n'ayant pas accès à internet force est de constater.



Rediffuser à 18h30 le JT de 6 minutes fourni le matin à France 3 n'est pas une offre suffisante non plus. « il faut améliorer ça » dit-elle. Il est difficile d'entendre de la part d'un directeur de rédaction qu'une édition faite du matin « tient toujours » 8h après sa fabrication, et ce, compte tenu de l'actualité brûlante sans Un défaut changeante. de main-d'œuvre (journalistes) est alors évoqué par lui. Ceci est contesté. Il semble que l'ensemble du personnel n'a pas été consulté sur ce point et que cette décision a été prise en petit comité directoire sous couvert des normes sanitaires, ce qui était sans doute recevable les premiers jours. Et encore. On parle là du métier d'informer.

Quant au personnel de la fabrication, de la technique, il n'a, qui plus est, pas été consulté sur la chose! Or il s'avéra au cours du débat que cette ressource humaine se tient prête à fabriquer d'avantage! un JTI plus long? Oui. Un JT DU SOIR surtout!

La demande a bien été exposée il semble qu'elle ait bien été entendue. Il est bien entendu rappelé à tous les mesures de sécurité et de distanciation à respecter en tournage et en montage. Du concret aussi du côté du portail Outre-Mer: Mme Gengoul souhaite qu'au plus tard DEBUT JUIN le portail soit lancé.

Soit, tout ça est très bien car très ambitieux le Covid-19 confine encore une très grande partie du personnel ! Serons-nous dans la capacité de lancer tous ces chantiers dès la date du 11 mai ?

Il faudra voir car:

Une nouvelle grille pour France Ô avec des directs, des stations qui vont au fil des confinements vouloir reprendre le cours de leur programmation, un JT en plus le soir, des nouveautés enrichissant France Ô en en faisant enfin une chaine compétitive, et une plate-forme numérique. C'est audacieux!

Le « tous ensemble » cher à notre directrice est bien dans les têtes de ses employés, restera à mettre tout cela en forme.

En ce qui concerne l'après 11 mai, la direction travaille sur une reprise progressive, le télétravail reste la règle quand cela est possible.

La direction technique réfléchit à un retour progressif de la post-production en ouvrant 1mixage et 1étalo.

QUESTIONS RH

<u>Pourriez-vous préciser le mode de calcul</u> <u>et les modalités de paiement des</u> éléments variables de salaire ?

Il s'agit d'un complément de salaire appelé « forfait éléments variables » qui est une moyenne des EV des 3 derniers mois avant confinement : janvier, février et mars.

Ce « forfait EV » regroupe l'ensemble des éléments variables perçus à l'exception par exemple des primes exceptionnelles, part variable et 13ème mois.

Des absences viendront pénaliser ce « forfait EV » comme les absences maladie, congés, RTT (absences autres que liées au COVID-19).





De ce « forfait EV » sera ensuite déduit les éventuels éléments variables perçus sur le mois. du 11 mai 2020 doivent recourir à une nouvelle attestation garde d'enfants pour demander un arrêt de travail à l'entreprise.

<u>Quelles seront les modalités de garde</u> <u>d'enfants après le 11 mai à France</u> Télévisions ?

Les modalités mises en place pour la garde d'enfant ont pris fin au 30 avril. La sécurité sociale ne verse plus d'IJSS à partir du 1er mai.

Les collaborateurs dont les enfants ne peuvent reprendre l'école à compter De plus, il est préconisé de prendre 5 jours de congés ou RTT avant le 31 mai (pour ceux qui n'ont pas déposé de congés depuis janvier) et les RTT générées par les absences autorisées rémunérées sont à prendre pendant la période de la crise.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Vos élus FO Malakoff